PD (ITALIE) · S&D · ITALIE · CORRUPTION ET INFLUENCE

Alessandra Moretti

Eurodéputée (depuis 2019) — affaire Qatargate : levée d'immunité

ENQUÊTES OUVERTES

Une enquête officielle existe. Personne n'est condamné ni même poursuivi à ce stade. On le dit parce que c'est public, pas parce que c'est prouvé.

Ce qui est reproché

À la demande des autorités belges, le Parlement européen a levé son immunité le 16 décembre 2025, par 497 voix contre 139 et 15 abstentions, dans le cadre de l'enquête Qatargate. Elle se dit déçue, affirme avoir déjà réfuté les éléments à charge et estime que le vote relève de stratégies politiques.

Où en est la justice

> La justice belge peut l'entendre et poursuivre ses investigations. Aucune inculpation connue. Présumée innocente.

Source

PARLEMENT EUROPÉEN, VOTE DU 16 DÉCEMBRE 2025 ; ANSA

https://www.ansa.it/english/news/politics/2025/12/16/italian-mep-moretti-stripped-of-immunity-over-qatargate-case_8ba81539-dd00-47be-a36a-e03380aa756c.html
https://www.eunews.it/en/2025/12/16/qatargate-european-parliament-lifts-immunity-for-alessandra-moretti-keeps-it-for-elisabetta-gualmini/

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 3 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales-europe